



COMPTE RENDU DU CE DU 30 JANVIER 2024

La séance est ouverte à 14h50
15 voix délibératives

I/ Ordre du jour

1/ Adoption du PV du CE du 30 novembre 2023: 3 abstentions et 12 pour

2/ Vote du calendrier scolaire 2024-2025 : 15 pour

3/ Questions d'ordre pédagogique: Accompagnement personnalisé disciplinaire

Plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre pour aider au mieux les élèves à besoins particuliers.

Ces élèves bénéficieront également d'un soutien dans les matières scientifiques et en français.

Les professeurs de spécialités qui le souhaitent peuvent également organiser des cours de soutien scolaire pour les élèves de terminale en cas de besoin.

Madame Dauer a également affirmé sa volonté de généraliser le dispositif FLSCO à partir de l'année prochaine et rappelle tout de même qu'il faudra s'adapter aux nouvelles réformes scolaires à venir.

Une représentante des parents d'élèves a demandé s'il était possible de limiter l'usage de l'anglais dans la cour de récréation.

Il est difficile d'interdire les enfants de parler entre eux l'anglais dans la cour de récréation ! Cette mise en œuvre est difficile. Il est à noter que les critères d'homologation de l'AEFE nous imposent la mise en place de l'initiation à langue du pays hôte et à sa culture.

4/ Organisation des temps forts à venir

- 19 avril 2024: Journée traditionnelle dans le but de célébrer les 60 ans de l'établissement. Un pagnon sera vendu aux élèves et professeurs. Ces derniers pourront porter ce pagnon ce jour-là.
- Deuxième édition du Walkathon: Marche caritative pour lever des fonds à destination d'une ou de plusieurs ONG de notre choix pour célébrer les 60 ans du lycée. Mme Dauer suggère que chacun puisse proposer des ONG pour distribuer ces fonds.
- Avril 2024: Le mois de la terre qui vise la sensibilisation aux enjeux climatiques ou sensibilisation au spectre du trouble de l'autisme.
- 3 février 2024: forum des métiers. Mme Dauer en profite pour remercier toutes celles et ceux qui y prennent part.
- 17 février 2024: Journée portes ouvertes. C'est l'occasion pour les parents de poser des questions et de découvrir en même temps le lycée.
- 14 mars 2024: Relais de la flamme olympique, activités sportives, intervention d'un Breakdancer professionnel, enseignement de la danse des JO aux élèves et une heure de cours banalisée.

Monsieur Lecas, COCAC de l'ambassade, rappelle que l'ambassade de France au Ghana mettra en œuvre des événements pour les jeux.

- 15 mars 2024: Salon des études en France destiné aux élèves de terminale du LFIA
- 16 mars 2024: Salon des études en France destiné aux étudiants ghanéens.
- Mois de la francophonie.



- Juin 2024: soirée de remise du recueil de littérature anglaise.
- 28 mai 2024: représentation théâtrale de la troupe de théâtre du lycée.
- Février 2024: Semaine de la lecture. Invitation d'une illustratrice, Mme Vernet, sur 15 jours.
- 22 février 2024: soirée de clôture de la semaine de la lecture.
- Début avril: Semaine Olympique et Paralympique.
- 4 Juillet 2024: cérémonie de remise des médailles aux bacheliers session 2024.

L'association des parents d'élèves demandent s'ils peuvent s'occuper du décor pour cette cérémonie.

- Lancement du protocole pHare.
- 3 Juin 2024: Épreuves anticipées de français
- 4-6 juin 2024: Épreuves de spécialité du baccalauréat.
- 10 et 11 juin 2024: épreuve du DNB

4) sécurité

dispositifs mis en place pour la sécurité:

- Installation de pompes et de 5 bornes d'incendies.
- Mise en place de formations pour le personnel et les élèves pour apprendre à utiliser le nouveau matériel.
- Ouverture de puits au lycée pour utiliser l'eau en cas d'incendies.
- Mise en place d'exercices d'évacuation surprises
- Mise en place d'une ligne au sol pour diriger les individus et ainsi limiter la formation de bouchon en cas d'évacuation.

II/ Question diverses

A/Questions des parents d'élèves

1/ Serait-il possible d'avertir les parents lorsque leurs enfants partent chez l'infirmier ?

C'est déjà le cas. L'infirmier téléphone régulièrement aux parents en fonction de la gravité de la maladie de l'enfant. Une note est également remise à l'élève après sa visite, l'infirmier garde une trace écrite des visites des élèves et il est mentionné sur PRONOTE chaque fois qu'un élève visite l'infirmier.

2/ Certains parents s'inquiètent de la surveillance dans la cour de récréation

Il y a une dizaine de surveillants dans la récréation pendant les pauses et ces derniers participent régulièrement à des formations.

3/ Certains parents se plaignent de favoritisme dans l'établissement et estiment ne pas toujours recevoir les informations de manière officielle mais par le biais de quelqu'un d'autre

Madame Dauer n'ayant pas de preuves factuelles de ces accusations ne peut pas faire grande chose. Elle invite les parents concernés à lui exposer leurs problèmes ainsi que des preuves. Ces derniers ne devraient pas craindre une quelconque réaction du professeur sur leur enfant car ces derniers sont avant tout des professionnels.

4/ Serait-il possible d'améliorer la rapidité de la communication des informations sensibles ?

Avant la divulgation de ces informations, l'école doit mener une enquête pour vérifier la véracité et cela peut prendre du temps.



5/ Certains disent ne pas être au courant de certaines absences de professeurs.

Les absences de professeurs sont généralement inscrites sur Pronote et un remplaçant assure le cours du professeur absent mais il peut arriver que ce remplaçant se retrouve lui aussi dans l'incapacité d'assurer le cours et effectivement cela est regrettable mais rare.

6/ Serait-il possible de créer un espace dans l'établissement pour ne pas que les élèves restent traîner devant l'école puisque cela peut être dangereux.

Au début de l'année scolaire, certains parents ont permis que leurs enfants soient externes et donc l'école ne peut les retenir en son sein s'ils n'ont pas cours. Nous comptons donc sur les parents pour venir chercher leurs enfants à temps pour ne pas que ces derniers restent trop longtemps devant l'école. Nous remarquons quand même que certains élèves mentent sur leur emploi du temps à leurs parents pour rester plus longtemps avec leurs ami.e.s. Nous demandons donc aux parents de vérifier l'emploi du temps de leur enfant via Pronote.

7/ Serait-il possible de mener une campagne de sensibilisation pour les parents afin qu'ils apprennent le respect à leurs enfants.

L'école ne peut pas se substituer à l'éducation des enfants et de leurs parents. Des workshops peuvent être proposés pour partager des astuces et pour mettre l'accent sur les bonnes habitudes à adopter.

8/ La question de l'uniforme scolaire est-elle toujours d'actualité ?

L'année dernière, un sondage a été mis en œuvre pour connaître l'avis des parents sur ce sujet. La majorité a dit ne pas vouloir d'un uniforme. La proposition a donc été abandonnée mais l'expérimentation de l'uniforme dans certains lycées en France peut entraîner une reconsidération de la question en fonction des résultats.

9/ Pourrions-nous avoir des preuves que tout fonctionne bien dans l'établissement ?

Les personnes concernées peuvent contacter le président de l'APE ou le comité de gestion pour plus de détails.

B/Questions des professeurs

1/ plusieurs professeurs s'offusquent de la rigidité du protocole scolaire et des affiches collées dans le lycée.

Le règlement intérieur a été voté et doit donc être respecté. Le comportement de certains élèves qui transgressent sans cesse le protocole vestimentaire à entraîner le lycée à mener une campagne d'affiches. Ces affiches concernent plus les filles que les garçons car ces derniers respectent plus le règlement. Madame Dauer dit être ouverte à des changements et accepterait qu'une équipe de travail volontaire travaille sur une modification éventuelle du règlement intérieur qui sera examinée. Elle compte également avoir un entretien avec les élèves de première et terminale pour tenter de remédier à la situation. Mme Dauer a également appelé aux enseignants que le règlement scolaire s'applique également à eux et que ces derniers doivent le respecter.

2/ Monsieur Monbeig trouve que les images de la campagne vestimentaire sont choquantes et qu'elles peuvent créer des effets pervers puisque certains élèves les utilisent pour se moquer d'autres élèves

La CPE a rappelé que ces images avaient pour but de rappeler le règlement vestimentaire au lycée et que depuis leur affichage le 24 janvier, seul Monsieur Monbeig s'en est plaint. Madame Tchivagnon mentionne également le fait que certains parents se réjouissent de la politique vestimentaire adoptée par l'établissement.

La question de l'augmentation du taux de rémunération des professeurs en contrat local ainsi que les dispositifs mis en place suite au départ de Madame Conté, l'orthophoniste, ont également été abordés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de séance